Communauté de Communes

CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Délibération n° 2017- 047 en date du 10 Avril 2017
SUBVENTIONS D'EQUILIBRE A INSCRIRE
AUX BUDGETS PRIMITIFS 2017

L'an Deux Mille Dix Sept, le 10 Avril à 14 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances-Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à Mérinchal, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil : 03.04.2017

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents :54	Votants : 58	POUR : 58
Pouvoir : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 3	Exprimés : 58	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, DESCLOUX, PEROCHE, ROBBY, FERRIER, JOULOT, BRUNET A., ECHEVARNE, BONNAUD, POULAIN, VERDIER, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, ALLEYRAT, MATHIEU, RAILLARD, MONTEIL, LAVAUD, SAINT-ANDRE, PAYARD, AGABRIEL JARY, SCHMIDT, PLAS, GENDRAUD, PEYRAUD, PUYBOUBE, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIEILLE, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M., SEBENNE, BARBAUD, TOURNAUD, SIDOUX, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, JOUENNE.

Pouvoirs : MM. SIMON F. à PERRIER S, BOYER P à PEROCHE MH, LE CORRE C à ROBBY M, D'HULSTER E à SIDOUX B,

Excusés : MM., LONGCHAMBON, PERRIER F, SAUVANET

Secrétaire de séance : Madame GENDRAUD Marie-Antoinette

Monsieur Le Président présente au Conseil Communautaire des subventions d'équilibre prévisionnelles du budget principal vers certains budgets annexes.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Président, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les subventions d'équilibre prévisionnelles comme suit :

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20170412-2017-47-DE
Date de télétransmission : 12/04/2017
Date de réception préfecture : 12/04/2017

FONCTIONNEMENT			
Article	**Subvention**	**Objet**	**Montant de la subvention prévue en 2017**
6521	BA ATELIERS DE LA MINE	Subvention équilibre	60 676,00 €
SUBVENTION D'EQUILIBRE DES BA	BA MARCHE AU CADRAN	Subvention équilibre	13 990,00 €
	BA MSP AUZANCES	Subvention équilibre	44 701,00 €
	BA LA NAUTE	Subvention équilibre	31 287,00 €
	BA ASSAINISSEMENT	Subvention équilibre	114 920,00 €
		TOTAL c/6521	265 574,00 €

INVESTISSEMENT			
Article	**Subvention**	**Objet**	**Montant de la subvention prévue en 2017**
6521	BA ASSAINISSEMENT	Subvention d'équilibre conformément délibération n°2013-4-3.6 du 03 avril 2013	146 139,00 €
		TOTAL c/2041642	146 139,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le
Pour copie conforme, le 12 AVR. 2017

Le Président,

Pierre DESARMENIEN

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS
Rue de l'Etang
23700 AUZANCES
Tél. : 05 55 67 04 99
Fax : 05 55 83 01 61

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20170412-2017-47-DE
Date de télétransmission : 12/04/2017
Date de réception préfecture : 12/04/2017